

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
en procédure adaptée - Art. 27 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016.

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »
4, Avenue des 3 Frères Arnaud
04 400 – BARCELONNETTE -
Tél : 04 92 81 28 23

OBJET DU MARCHÉ :

Le présent marché concerne la réalisation d'une étude concernant la réalisation d'un schéma directeur de développement de la mobilité douce en Ubaye, détaillée dans le Cahier des Charges Particulières (C.C.P.) valant C.C.T.P. et C.C.A.P.

TYPE DE PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ

Procédure adaptée, en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
La négociation est autorisée.

DELAÏ DE REALISATION :

Présentation du projet final fin avril 2019.

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT
(Art. 45 et 48 de l'Ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015)

Suivant les articles 45 et 48 de l'Ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015, les candidats devront fournir les déclarations, certificats et attestations justifiant qu'ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales. Les candidats devront également fournir les renseignements permettant d'évaluer leurs capacités professionnelles, techniques et financières

CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 40 %
- Valeur technique de l'offre appréciée en fonction du mémoire technique précisant les modalités, moyens envisagés pour l'exécution du marché : 60 %

MODALITES D'OBTENTION ET DE REMISE DU DOSSIER

Les dossiers seront adressés gratuitement aux entreprises qui en feront la demande écrite ou par mail à :

Madame la Présidente de la Communauté des Communes
« Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »
4, Avenue des 3 Frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE
ychevalier@ccvusp.fr
mlombard@ccvusp.fr

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 60 jours.

DATE ET HEURES LIMITES DE REMISE DES OFFRES

21 juin 2018 – 12 h 00 - Délai de rigueur –

Adresse à laquelle elles doivent être transmises :

**Madame la Présidente de la Communauté des Communes
« Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »
4, Avenue des 3 Frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE**

L'envoi des offres sera fait sous pli recommandé avec demande d'avis de réception postale ou déposées contre décharge au secrétariat de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Monsieur Yvan Chevalier
Tel : 04.92.81.03.46 – 04.92.81.04.02
Mail : ychevalier@cccvsp.fr

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »
4, Avenue des 3 Frères Arnaud
04 400 - BARCELONNETTE

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Site Internet de la Collectivité : www.ccvusp.fr le 24 mai 2018

Panneau affichage de la Communauté de Communes Vallée Ubaye le 24 juin 2018

BOAMP Internet le 24 juin 2018.